Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260413-DELIB2026_015-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
06 avril 2026

2026 – 015 : Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025

l'an deux mille vingt six
le treize avril
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS.
Absents excusés: Néant

Secrétaire de séance : Alain KEROUANTON

Monsieur le Maire présente le Compte Financier Unique 2025 pour chacune des comptabilités, dont voici les tableaux de résultats :

Budget commune 2025	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	237 144,90	95.955,24	333 100,14
Recettes	305 897,19	145 694,68	451 591,87
Résultat de l'exercice 2025	68 752,29	49.739,44	118 491,73
Report 2024	26 065,20	106 062,10	132 127,30
Résultat cumulé	94 817,49	155 801,54	250 619,03
Reprise des résultats suite à la dissolution du SIMIF	309,80	129,95	439,75
Résultat cumulé + reprise résultats SIMIF	95 127,29	155.931,49	251 058,78

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260413-DELIB2026_015-DE

Budget Lotissement 2025	Fonctionnement	Investissement	total
Dépenses	0	-6000	-6000
Recettes	0	0	0
Résultat de l'exercice 2025	0	- 6000	-6000,25
Report 2024	0,25	6 000	6 000
Résultat cumulé	0,25	0	0,25

Budget eau et assainissement 2025	Fonctionnement	Investissement	total
Dépenses	0	0	0
Recettes	0	0	0
Résultat 2025	0	0	0
Report 2024	0	0	0
Résultat cumulé	0	0	0

Monsieur le Maire, après lecture des Comptes Financiers Uniques 2025, passe la parole à Madame Loeiza BEAUVIR désignée comme Présidente de séance afin d'assurer l'impartialité des débats et l'indépendance des votes, comme le stipule l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire quitte la salle avant le vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants

- Vote les comptes financiers uniques 2025,
- Arrête les résultats tels que présentés ci-dessus.

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Alain KEROUANTON

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260413-DELIB2026_015-DE